

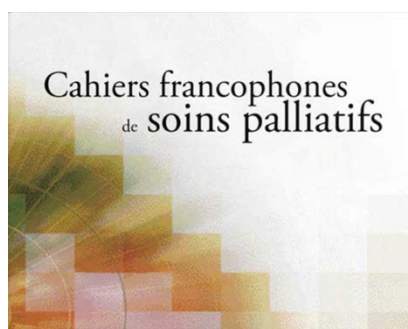
## Gouvernance

### Cahiers francophones de soins palliatifs

#### Préparé par

Comité de transition des Cahiers francophones de soins palliatifs,  
Philippe Houde, Agent de recherche et de planification et  
Carol-Anne Hyland Carignan, Professionnelle de recherche

Version approuvée par le comité directeur – 30 janvier 2024



## Organigramme



### Comité directeur

#### Mandat :

Sous la présidence de la directrice ou du directeur de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval, ce comité approuve le plan de développement stratégique, la politique éditoriale et les dépenses de la revue afin d'assurer sa pérennité et sa croissance. Il approuve entre autres la composition du comité éditorial. Il est également responsable d'approuver tout contrat ou entente avec une tierce partie impliquant les *Cahiers francophones de soins palliatifs*. En outre, il contribue aux travaux et aux réflexions portant sur le développement actuel et futur de la revue, comme les stratégies de rayonnement de la revue et de recrutement de manuscrits ou d'évaluateurs et évaluatrices.

#### Composition :

Le comité directeur est composé des personnes suivantes :

- Rédactrice ou rédacteur en chef des *Cahiers francophones de soins palliatifs*;
- Directrice ou directeur de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval (**présidence**);
- Directrice générale ou directeur général de la Maison Michel-Sarrazin (ou sa représentante ou son représentant);
- Un représentant ou une représentante d'un organisme communautaire ou d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux;
- Un professeur ou une professeure d'une université francophone;
- Un professeur ou une professeure d'une université internationale;
- Une personne partenaire.

#### Personne invitée :

- Coordonnatrice ou coordonnateur des activités.

#### Fonctionnement :

Le mandat des membres du comité directeur est lié à la fonction **ou** d'une durée de trois (3) ans, renouvelable, pour les autres membres. Ils sont nommés par la directrice ou le directeur de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval.

Le comité directeur se réunit au moins deux (2) fois par année. La coordonnatrice ou le coordonnateur des activités soutient la directrice ou le directeur de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval dans la planification des réunions et la transmission des documents inhérents à ces rencontres, et ce, au moins sept (7) jours avant celles-ci.

### Rédactrice ou rédacteur en chef

La personne veille au développement stratégique, tel qu'approuvé par le comité de direction, et à l'opérationnalisation de la revue. Elle est responsable de proposer la composition du comité éditorial au comité directeur, ce dernier étant responsable d'entériner officiellement les membres du comité éditorial. Cette personne rend les décisions éditoriales des manuscrits reçus en s'appuyant sur les évaluations par les pairs, le cas échéant, et/ou les évaluations des membres du comité éditorial. De plus, elle assure la saine gouvernance de la revue et le leadership du comité éditorial, notamment en impliquant ses membres dans l'élaboration des politiques, procédures ou tout autre document inhérent aux *Cahiers francophones de soins palliatifs*.

Le mandat de cette personne est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable. Elle est nommée par le comité directeur.

### Coordonnatrice ou coordonnateur des activités

Le mandat de la coordonnatrice ou du coordonnateur d'activités consiste à soutenir le processus éditorial et le rôle du rédacteur en chef. En collaboration avec la rédactrice ou le rédacteur en chef, elle assure le continuum d'évaluation d'un manuscrit en fonction de sa nature, selon la politique éditoriale en vigueur, et veille à l'ensemble du cycle éditorial soit de la réception des manuscrits à la production des numéros, incluant la gestion de la révision linguistique et la gestion de l'évaluation par les pairs, le cas échéant. Aussi, elle assure un rôle de coordination entre la rédactrice ou le rédacteur en chef, le comité éditorial, les évaluateurs et évaluatrices ainsi que les auteurs et autrices. Enfin, la coordonnatrice ou le coordonnateur des activités contribue, avec la rédactrice ou le rédacteur en chef, à toute autre activité de diffusion et de rayonnement de la revue.

Cette personne est sous l'autorité hiérarchique de la directrice ou du directeur de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval et sous l'autorité fonctionnelle de la rédactrice ou du rédacteur des *Cahiers francophones de soins palliatifs*.

### Comité éditorial

#### Mandat :

Sous la présidence de la rédactrice ou du rédacteur en chef des *Cahiers francophones de soins palliatifs*, le comité éditorial veille à la rigueur et à la qualité des manuscrits publiés dans la revue. Également, il a pour but d'encadrer le processus éditorial et de collaborer au développement de la revue dans le but de pérenniser la qualité des manuscrits qui y sont présentés et de préserver l'identité de la revue.

## Rôles :

Plus précisément, les membres du comité éditorial :

- Participent à la définition ou à la mise à jour de la politique éditoriale;
- Contribuent au plan de développement stratégique;
- Déterminent l'orientation générale de la revue en fonction de l'évolution des problématiques professionnelles et des enjeux sociétaux, en cohérence avec la mission de la revue;
- Proposent des évaluatrices et évaluateurs dont les expertises sont pertinentes et liées à la thématique des soins palliatifs et de fin de vie;
- Pour les articles scientifiques, consultent les évaluations par les pairs qui leurs sont attribuées et soumettent une proposition de décision éditoriale à la rédactrice ou au rédacteur en chef;
- Pour les textes professionnels ou les entrevues/témoignages, évaluent les manuscrits qui leurs sont attribués et soumettent une proposition de décision éditoriale à la rédactrice ou au rédacteur en chef.

## Composition :

Le comité éditorial est composé des personnes suivantes :

- Rédactrice ou rédacteur en chef (**présidence**);
- Une ou un représentant de la Maison Michel-Sarrazin;
- Au moins deux (2) professeurs et professeures membre de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval;
- Au moins deux (2) professeurs et professeures provenant d'universités canadiennes;
- Au moins deux (2) professeurs et professeures provenant d'universités à l'international;
- Au moins un (1) professionnel ou une professionnelle de la santé et des services sociaux;
- Au moins un (1) étudiant ou étudiantes aux cycles supérieurs dans un thème des soins palliatifs et de fin de vie.

Personne invitée :

- Coordinatrice ou coordonnateur des activités.

## Fonctionnement :

Le mandat des membres du comité éditorial est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable. Ils sont nommés par le comité directeur des *Cahiers francophones de soins palliatifs*.

Le comité éditorial se réunit au moins quatre (4) fois par année, mais la rédactrice ou le rédacteur en chef en consulte régulièrement les membres. La coordinatrice ou le coordonnateur des activités soutient la rédactrice ou le rédacteur en chef dans la planification des réunions et la transmission des documents inhérents à ces rencontres, et ce, au moins sept (7) jours avant celles-ci.